

**Bienvenue !
Degemer mat !**



Trambus – T2

Charte LUD Rennes métropole du 20 mai 2025

LE TRAMBUS C'EST...

Bien + qu'un bus !

Le trambus circule en **majorité sur des voies sécurisées et réservées**, avec une priorité aux carrefours. Il offre un **haut niveau de service** : passages fréquents, de très tôt le matin à très tard le soir, ponctualité...

Le trambus, c'est tous les avantages du tramway...

- rapide
- régulier
- propre

...combiné à la souplesse d'un bus électrique

- s'adapte aux conditions de circulation
- + simple à mettre en place
- moins coûteux à l'usage

4 lignes

t1, t2, t3 et t4 pour un total de 55 km

une centaine de stations

1 trambus toutes les 6 minutes

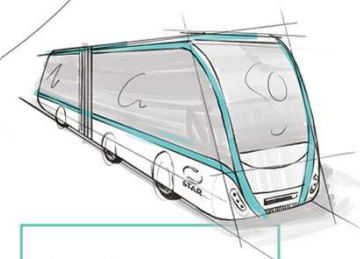
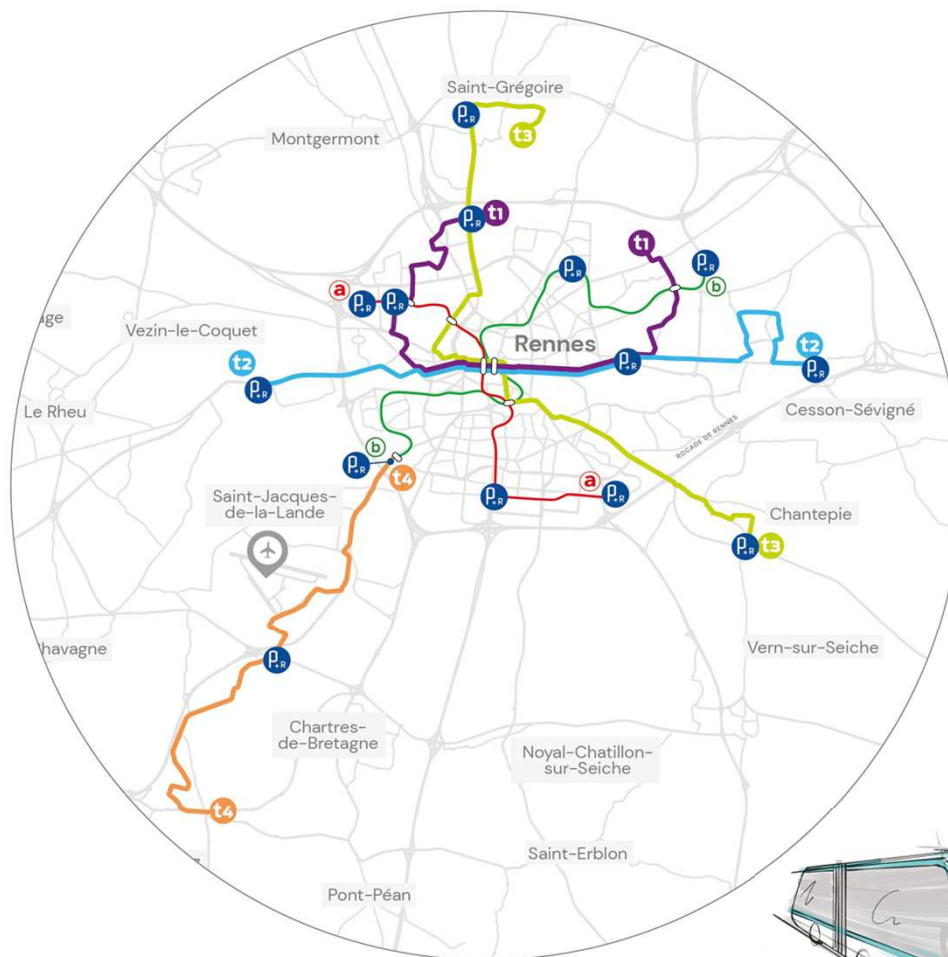
en moyenne en heure de pointe selon les lignes

30 à 60 % de voies aménagées

(selon les lignes) et réservées aux trambus pour gagner en temps de parcours et en régularité

80 km d'aménagements cyclables accompagnant les lignes trambus

100 % électrique, 0 émission de gaz à effet de serre



environ 90 000 voyages/jour

+30 à +64 % de voyages selon les lignes

200 000 habitants et 135 000 emplois desservis à horizon 2035

des mises en service échelonnées entre 2027 et 2030

VOIES RÉSERVÉES, AXES PRIORITAIRES... ÇA ROULE !

Des parkings relais près des lignes de bus

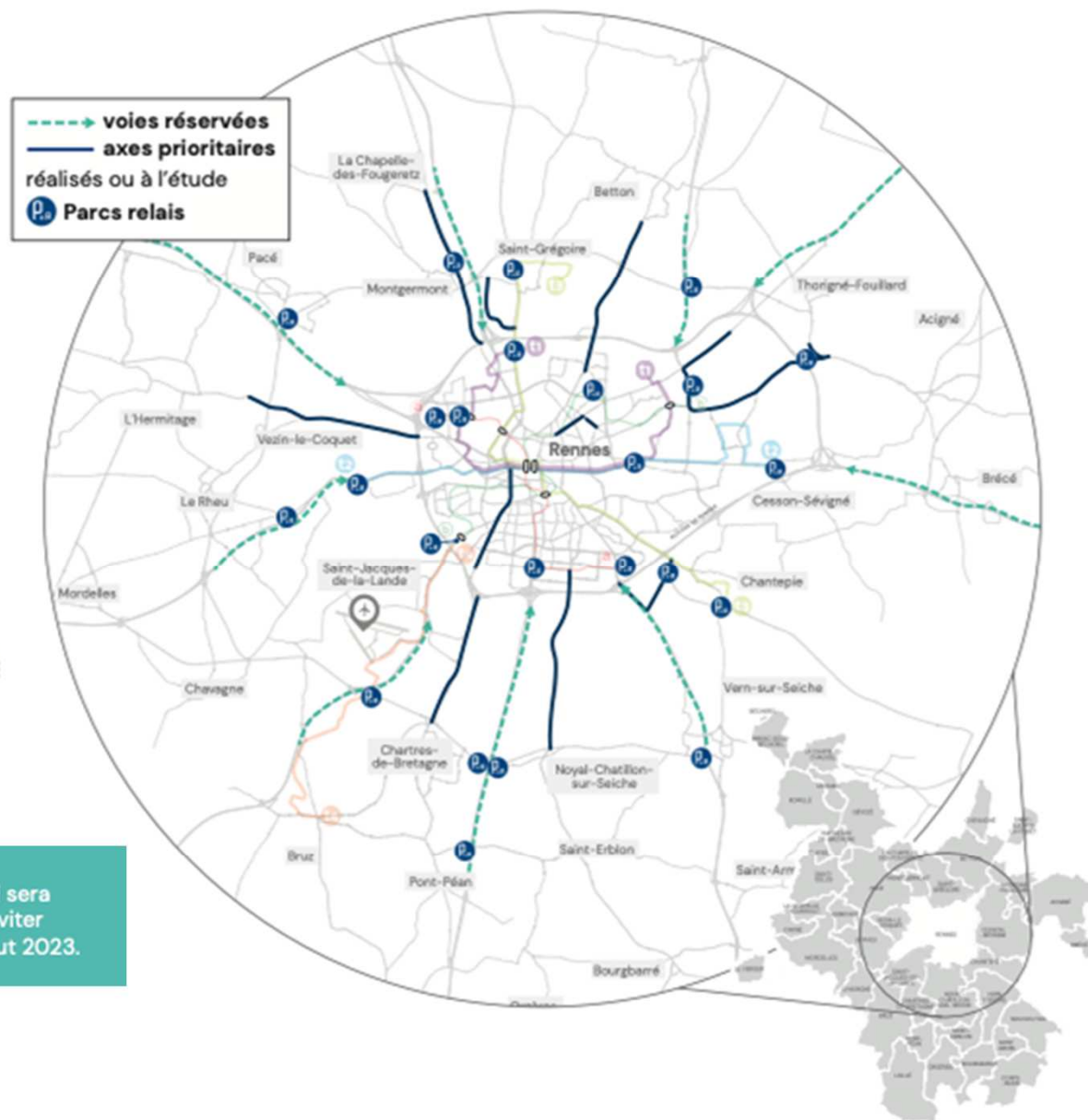
De nombreux parkings relais seront construits au niveau de la 2^e ceinture routière, après la rocade, en connexion avec les transports en commun.

Les automobilistes pourront y déposer leur voiture ou leur vélo pour ensuite utiliser très facilement un bus ou un covoiturage.



En plus des 4 lignes de trambus, **des dispositifs complémentaires** seront étudiés pour favoriser la circulation des transports en commun (bus, covoiturage...) : les voies réservées et les axes prioritaires avec de nouveaux parcs relais.

9 voies réservées bus + covoiturage sont inscrites au Plan de Déplacements Urbain (en coordination avec l'État et le Département). C'est le sens en direction de Rennes qui sera aménagé pour autoriser les bus, cars et à terme les covoitureurs à les emprunter pour éviter les bouchons du matin. La RN137 (route de Nantes) sera la 1^{re} voie réservée ouverte, début 2023.





Trambus T2

Présentation du projet



Contexte

Le Conseil Métropolitain du 31 janvier 2019 a arrêté le projet de PDU 2019–2030 de la métropole rennaise.

Pour répondre aux 4 grands enjeux du territoire en matière d'organisation des mobilités et des transports (**enjeu environnemental et climatique, enjeu d'accessibilité, enjeu de hiérarchisation, enjeu de territorialisation**), le projet arrêté présente 26 actions, dont l'action 20 "Mener les études d'opportunité d'extensions de TCSP des lignes a et b de métro (sans présager à ce stade du mode de transport qui serait retenu, ni du planning de réalisation)".

Ces études ont abouti au projet de réalisation de 4 nouvelles lignes de Trambus, et notamment de la ligne T2 traversant le cœur de la Métropole et de Rennes d'est en ouest, en reliant la ZI de Lorient à la Rigourdère à Cesson–Sévigné. Cet itinéraire desservirait à terme 58 500 habitants et 35 800 emplois, avec une cadence de passage de de 7 minutes en heures de pointe, et avec des horaires proches de ceux du métro, pour une fréquentation attendue de 19 000 voyageurs par jour.

La ligne T2 s'étend sur 14,9km et comportera 32 stations. Le projet prévoit de planter 264 arbres et nécessite d'en abattre 55 soit 209 arbres supplémentaires.

3 kms de voies supplémentaires seront aménagés en site propre pour les transports en commun soit une augmentation de 25% par rapport à la situation actuelle. Sur la globalité du linéaire, 55% des voies seront réservées aux transports en commun. De plus, le projet prévoit de créer 1,4km de pistes cyclables bidirectionnelles.

Avec leurs 4,8km et 13 sections en commun, la ligne T2 viendra également renforcer la ligne T1, sur sa partie centrale la plus fréquentée.



Objectifs, enjeux

Afin d'encourager la population à délaisser l'automobile, le premier facteur incitatif est d'assurer un service rapide aux usagers. Ceci passe par la mise en œuvre des infrastructures et des prestations suivantes :

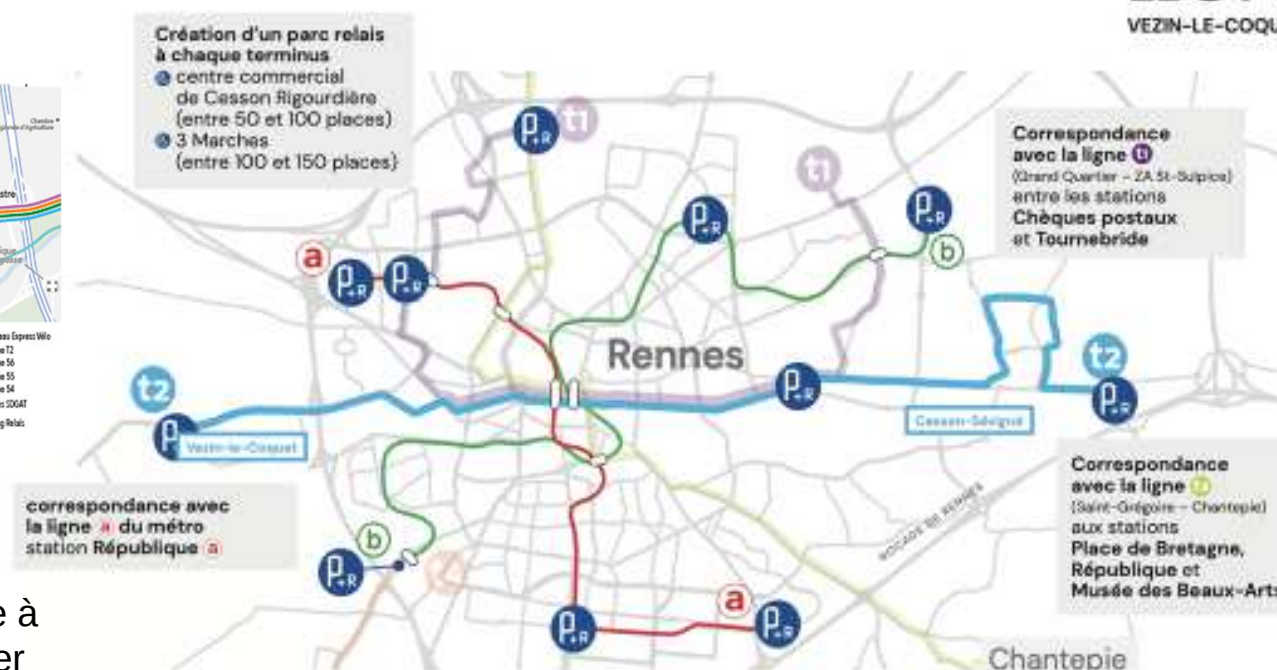
- Couloir de bus en site propre dès que possible,
- Interstations de 400-500 ml au minimum (avec des exceptions),
- Giratoires percés,
- Priorité aux carrefours à feux,
- Montée et descente à toutes les portes du Trambus simultanément,
- Possibilité de paiement à bord par carte bancaire,
- Distributeurs Automatiques de Tickets

Il est primordial que les usagers puissent compter sur la régularité, sans se préoccuper de l'heure de passage en station, à l'image d'un métro ou d'un tramway.



Le TRAMBUS – ligne T2

LIGNE t2
VEZIN-LE-COQUET <-> CESSON-SÉVIGNÉ



Réalisation d'un P+R complémentaire à Pont d'Avoine (le Rheu) pour amplifier l'intermodalité avec les lignes de bus 54-55-56, en lien avec l'aménagement d'une voie réservée aux bus par l'Etat dans le sens entrant vers Rennes.

TRAMBUS
Bien - qu'un bus.

RENNES
MÉTROPOLE



La ligne T2 / Les stations



Réalisation d'un Parc Relais complémentaire à Pont d'Avoine (le Rheu) pour amplifier l'intermodalité avec les lignes de bus 54-55-56, en lien avec l'aménagement d'une voie réservée aux bus par l'Etat dans le sens entrant vers Rennes.





Ouest extra-rocade – projet de la DIRO

RN24 Sortie Le Rheu / carrefour des 3 Marches



Création par la DIRO d'une Voie Réservée aux Transports en Commun (VRTC)

La DIRO va créer une VRTC sur la RN24 pour faciliter le trafic des Transports en commun, en sens entrant dans Rennes, du carrefour avec la Rue Nationale / Le Rheu (RD224), jusqu'au raccordement de la voie bus existante (au carrefour avec la rue du manoir de sévigné / Vezin).

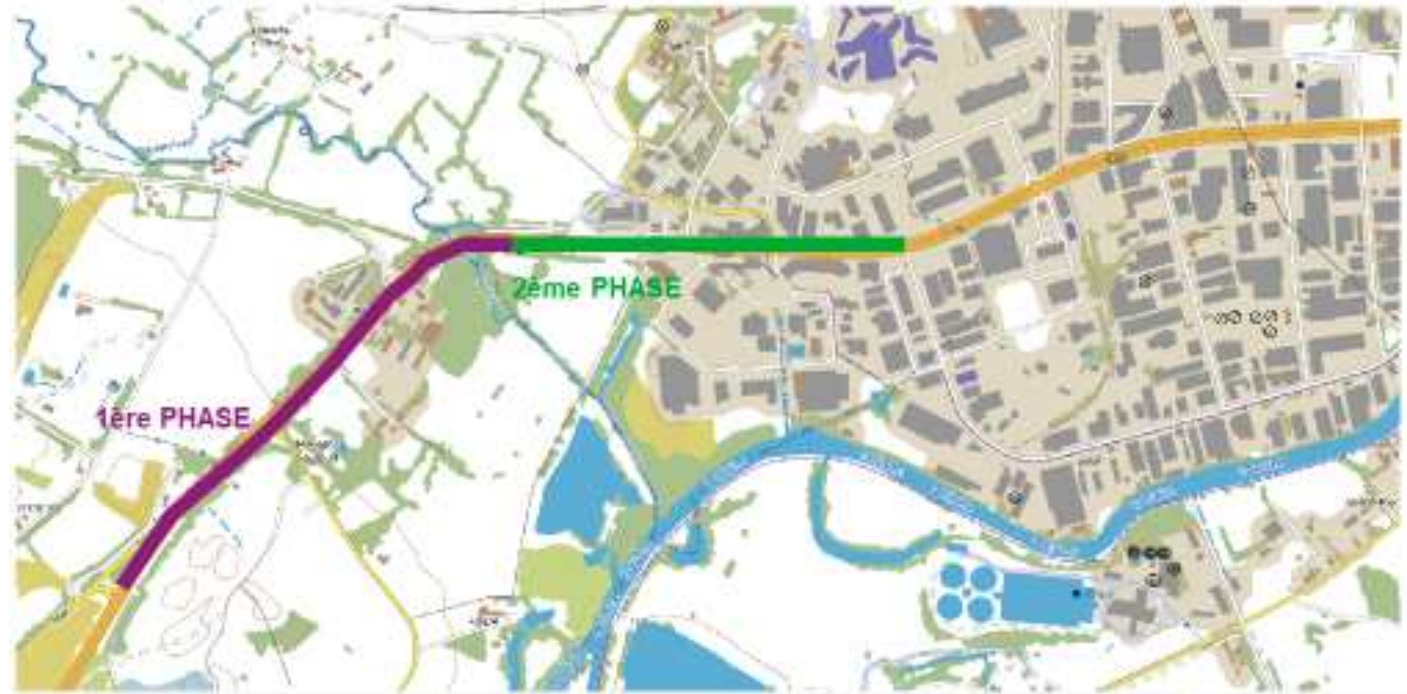
De plus, en 2025 dans le cadre de son programme d'entretien, la DIRO va également reprendre en partie sud les 2 voies de circulation générale ainsi que le couloir existant pour les Transports en commun depuis les 3 Marches jusqu'à la Rocade

Un projet réalisé en plusieurs phases par la DIRO:

Les dévoiements de réseaux (démarrage pendant le 1^{er} semestre 2025)

Travaux phase 1 et 2: 6 mois, au 2^{ème} semestre 2025 et début 2026

En orange: les travaux RM au nord du Terre plein central, avec la création d'une voie bus et les travaux DIRO au sud du terre plein avec la reprise de chaussée et de la voie bus dans la cadre de l'entretien





Trambus – T2 Ouest extra-rocade

Section 3 Marches – Rocade RN136



- ❖ La création d'environ 70 places pour le parking
- ❖ 1 Terminus de recharge électrique pour les Trambus avec 2 quais
- ❖ 1 quai de montée pour les usagers





3 Marches - Rocade

- Création d'une voie dédiée aux Transports en Commun au nord des 2 voies de circulation générale existantes entre le carrefour de la Barre Thomas et les 3 Marches
- Création d'un carrefour à feux rue Léon Berthault
- Densification de la végétalisation du terre-plein central et traitement qualitatif des tourne-à-gauche
- Enrobés hydrodécapés sur les voies Trambus sites propres.
- Les travaux démarreront début 2026 jusqu'à fin 2027 en maintenant le nombre de voies existantes en permanence dans les deux sens de circulation sur la RN24.





Trambus – T2 Ouest intra-rocade

Section Rocade RN136- Rue Louis Guilloux



Rue de Lorient, section Rocade–Marbeuf et Marbeuf–Octroi

Il s'agit de réaliser un site propre bidirectionnel Trambus en rive Sud de la rue de Lorient et d'un parvis qualitatif dégagé au droit du Roazhon Park. La redistribution des voies de circulation permettra d'apaiser les abords du Roazhon Park, de créer une piste vélos bidirectionnelle et de mettre en valeur cet équipement majeur. Le stationnement longitudinal sera supprimé, quelques places seront maintenues au droit des commerces.

Il est envisagé de réaliser un parvis composé de matériaux de sol qualitatifs de plein pied en limitant les vues de bordures.

Celui-ci intégrera en partie sud :

- Un cheminement piétons,
- Une piste cyclable bidirectionnelle,
- Les voies Trambus,
- Le terre-plein central.

Le plan de circulation à l'échelle du quartier a été retravaillé pour la circulation générale en provenance de l'ouest, avec la volonté de supprimer les shunts via les rues via Brindejonc des Moulinais et Jean-Pierre Calloc'h.

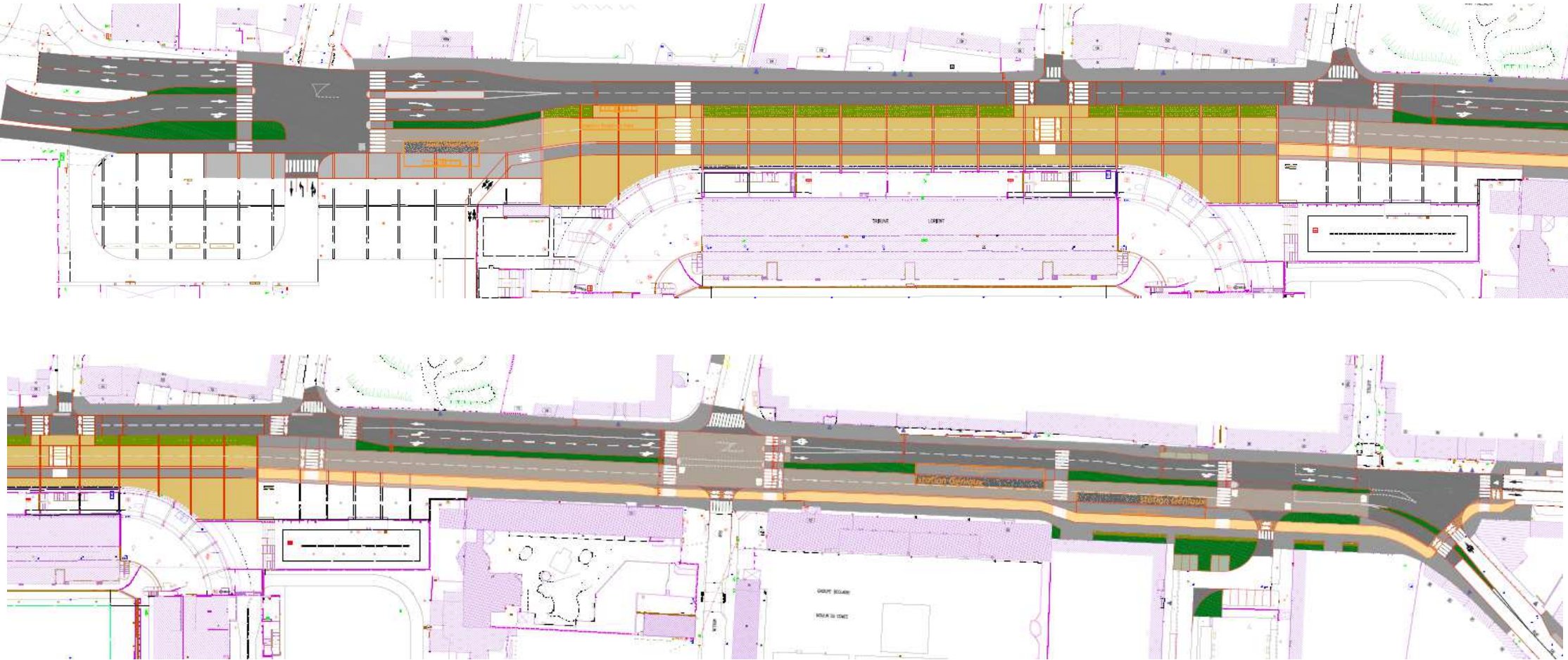
En outre la circulation de transit sera supprimée rue de Lorient, entre l'Octroi et le boulevard Marbeuf.

À cet effet, un nouveau plan de circulation sera mis en place pour la desserte du quartier. L'aménagement de cette section est fonctionnel et vise à conserver la voirie existante.

Des places de stationnement seront conservées ainsi que le tronçon du réseau express vélos situé entre l'Octroi et la rue Amiral Courbet.

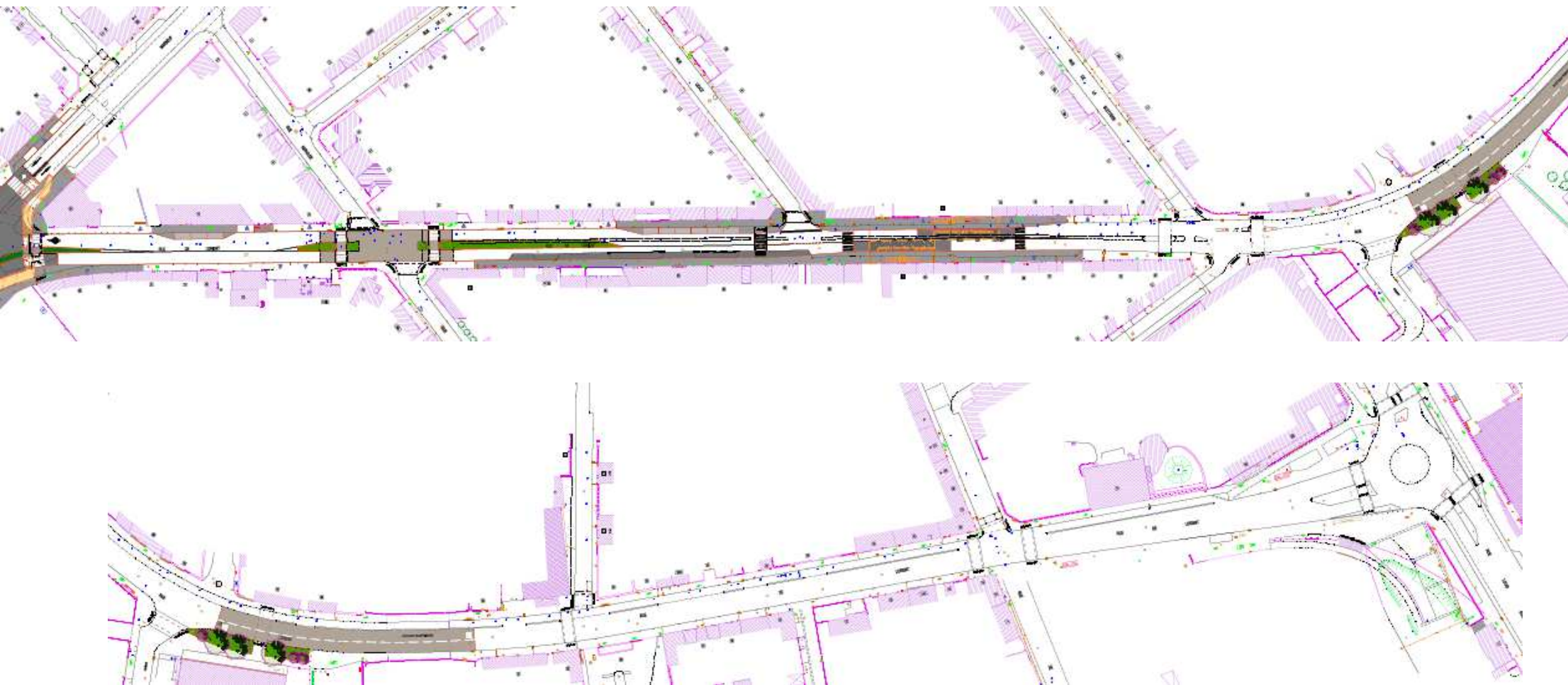


Rue de Lorient, section Rocade–Marbeuf : bidirectionnel



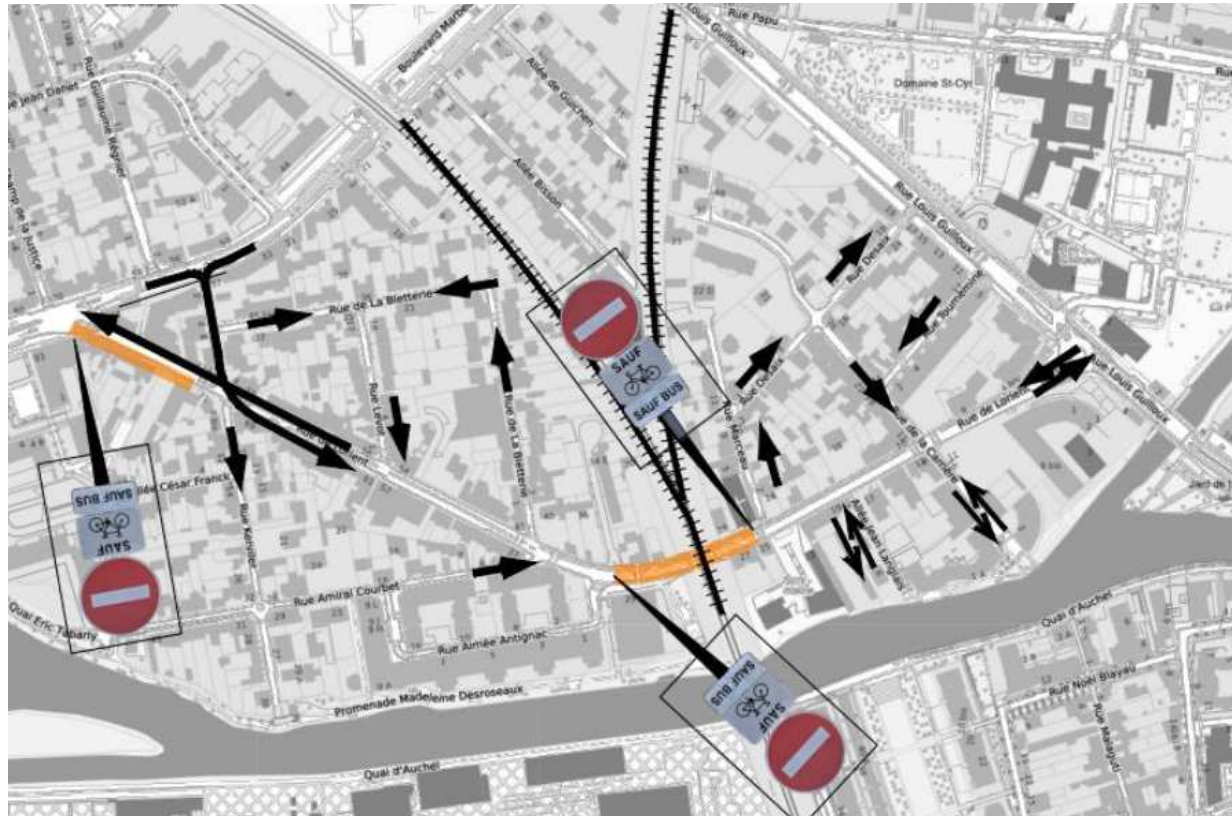


Rue de Lorient, section Marbeuf – Octroi





Futur plan de circulation pour la desserte du quartier:



La section rue de la Carrière – rue Louis Guilloux sera réalisée dans le cadre de l'opération de la ligne T1 qui dimensionnera le carrefour Lorient / Louis Guilloux / Confluence.



Trambus – T2 Ouest intra-rocade

Section Mail Mitterrand



Mail Mitterrand

L'aménagement consiste à :

- Transformer les arrêts bus en arrêts Trambus,
- Redistribuer les files de circulation afin d'affecter les voies sud du Mail au Trambus et la voie Nord à la circulation générale,
- Créer une piste vélos bidirectionnelle sur le Mail, à l'arrière de l'alignement d'arbres,
- Sécuriser les cheminements piétons en supprimant les voies de contournement des quais,
- Créer un carrefour à feux pour une traversée piétonne reliant le pont de Bretagne à la croix de la Mission.

Au droit des deux stations de Trambus présentes sur le Mail François Mitterrand, 13 pieds d'arbres existants seront désimperméabilisés sur de grandes surfaces et végétalisés pour environ 25 m² par arbre.

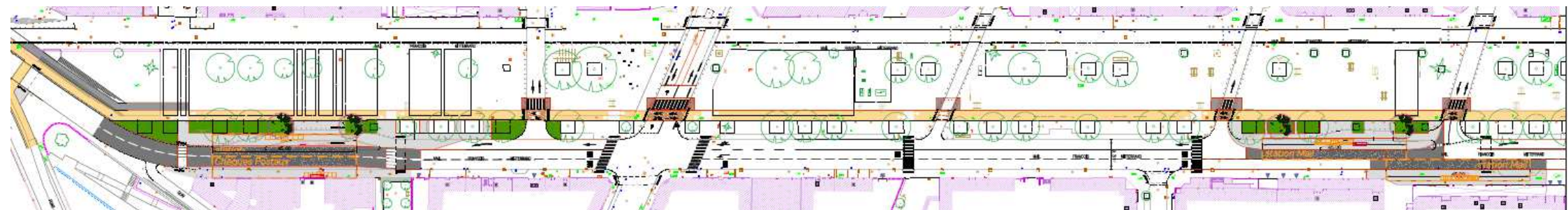
Cette opération sera fortement bénéfique aux arbres existants concernés (au droit des stations) et contribuera à l'objectif de déimperméabilisation des espaces publics.

De plus, quatre arbres seront plantés afin de compléter l'alignement de platanes au droit de ces stations.

La création de la piste cyclable bidirectionnelle implique la dépose des bornes lumineuses qui la longent. En effet, les lignes lumineuses viendraient perturber la lecture de la piste la nuit. À la place devront être prévus des candélabres de faible hauteur, légèrement en recul pour ne pas créer d'obstacle, car l'éclairage existant (de l'autre côté de la rue) ne permet pas un éclairage réglementaire de la piste.



Mail Mitterrand





Trambus – T2 Ouest intra-rocade

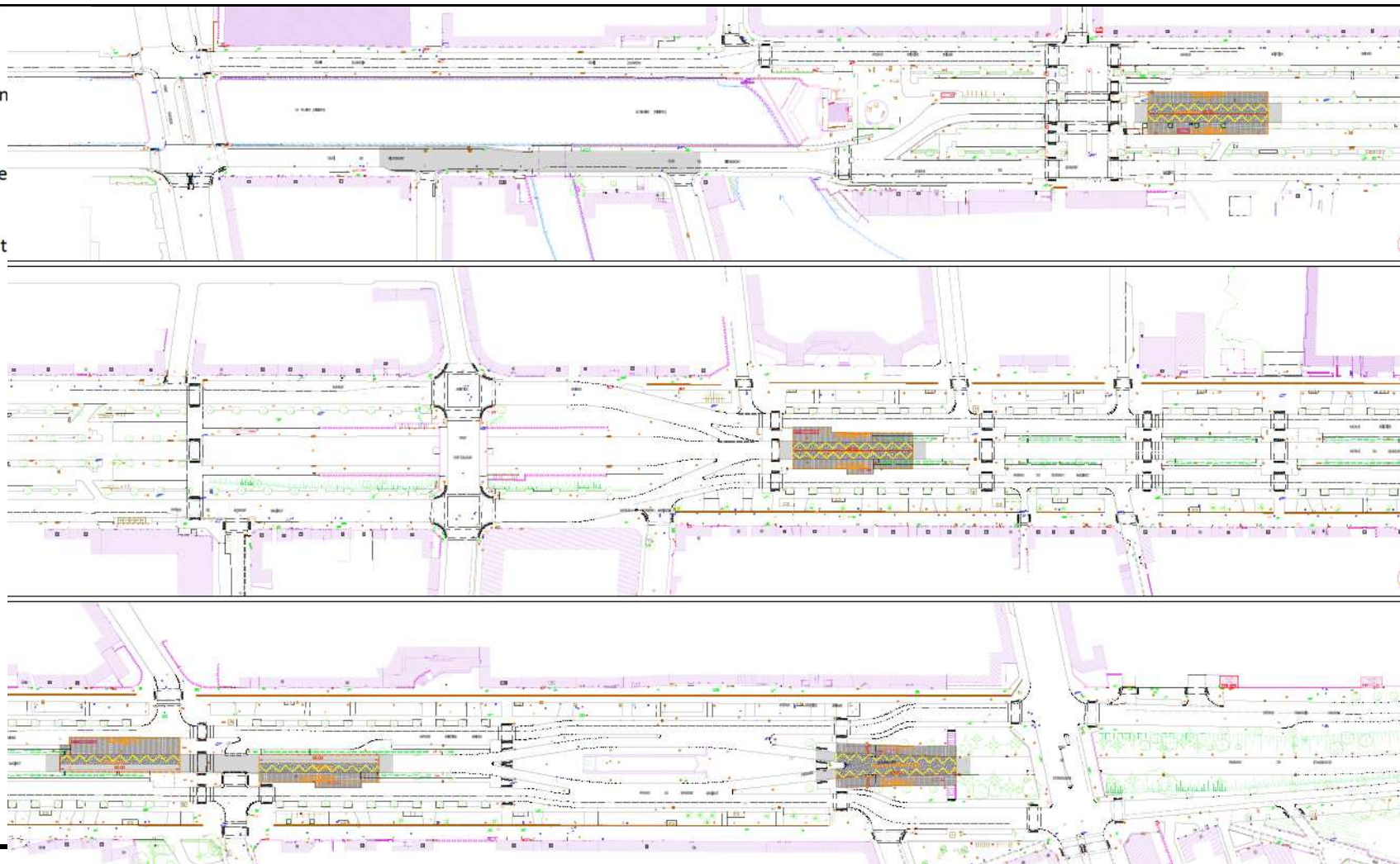
Section Pont Pasteur / Parking des Préales



Reprise des quais Richemont – Maginot

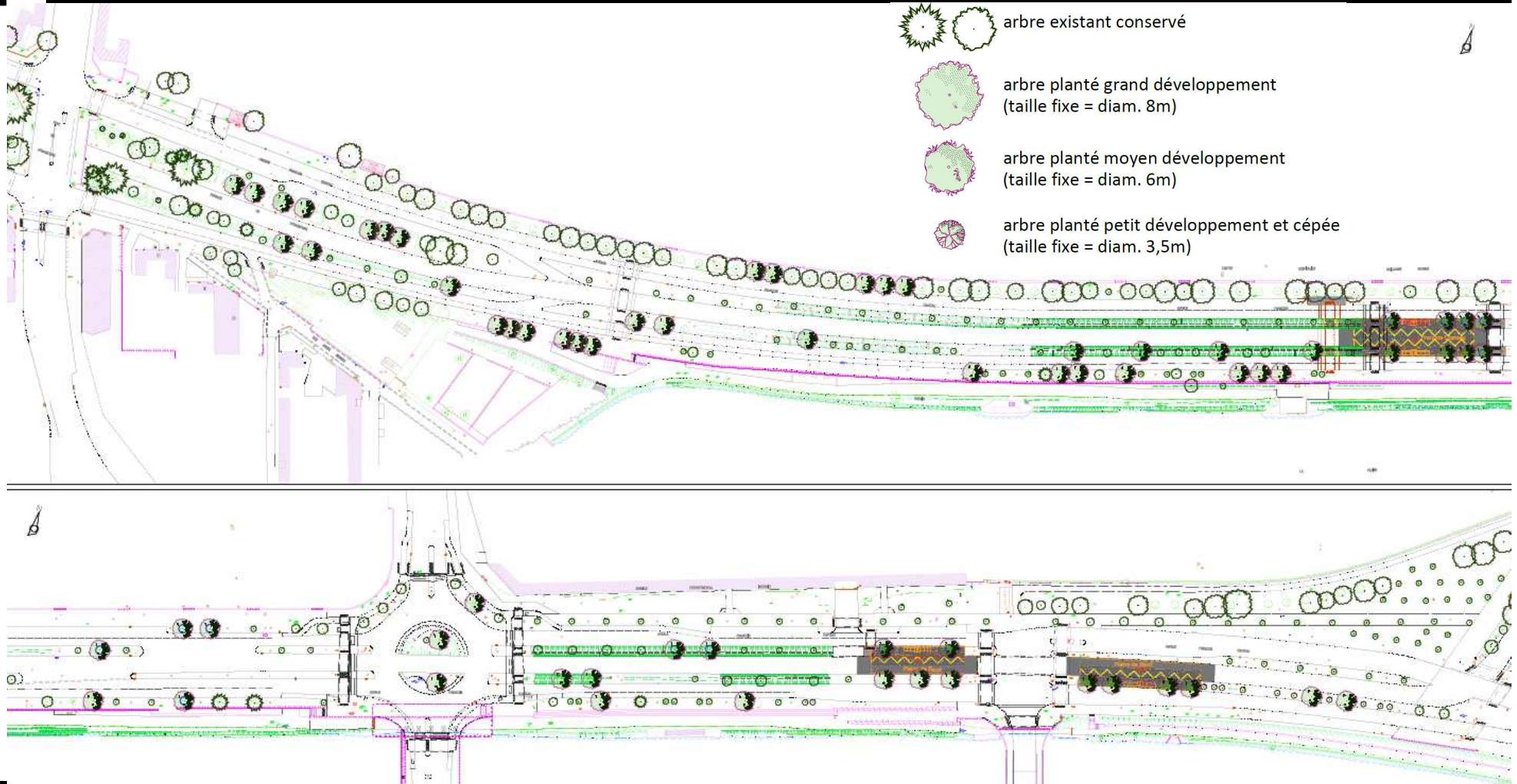
-  arbre existant conservé
-  arbre planté grand développement
(taille fixe = diam. 8m)
-  arbre planté moyen développement
(taille fixe = diam. 6m)
-  arbre planté petit développement
(taille fixe = diam. 3,5m)

**Quais repris en stations
Trambus depuis le Pont
Pasteur jusqu'au
parking des Préales**





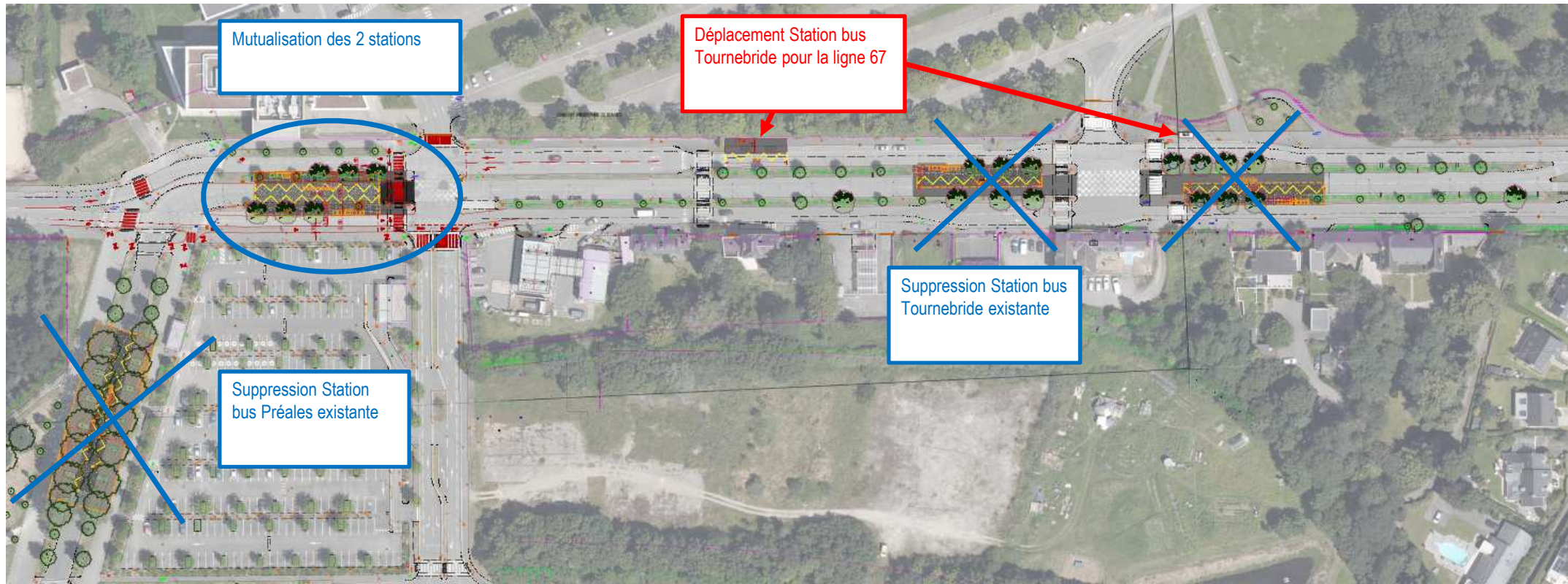
Reprise des Quais Avenue François Château





Mutualisation des stations Préales et Tournebride

Compte tenu du nombre de montées/descentes constatées aux stations Préales et Tournebride et de la difficulté d'insérer la station Préales en préservant les arbres tout en positionnant les portes du Trambus à distance de ces grands arbres existants, le projet prévoit de mutualiser la station des Préales et la station Tournebride en la positionnant en amont du carrefour à feux avec l'Université.





Trambus – T2 Est Cesson-Sévigné



Cesson-Sévigné du giratoire de la Touraudais au Taillis

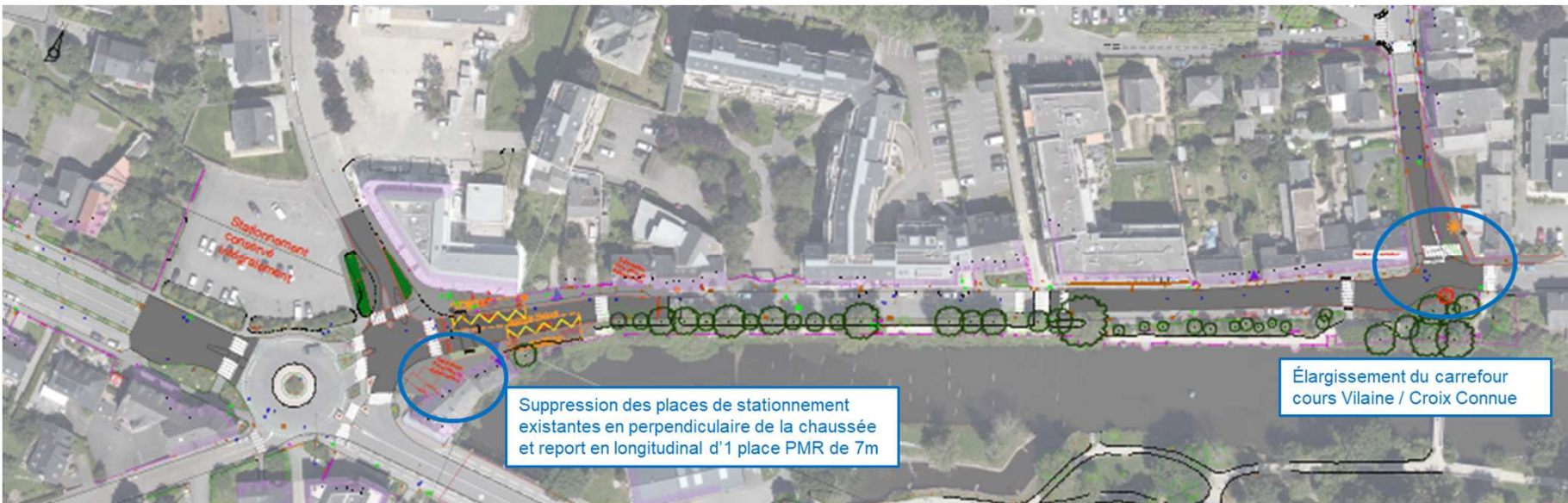
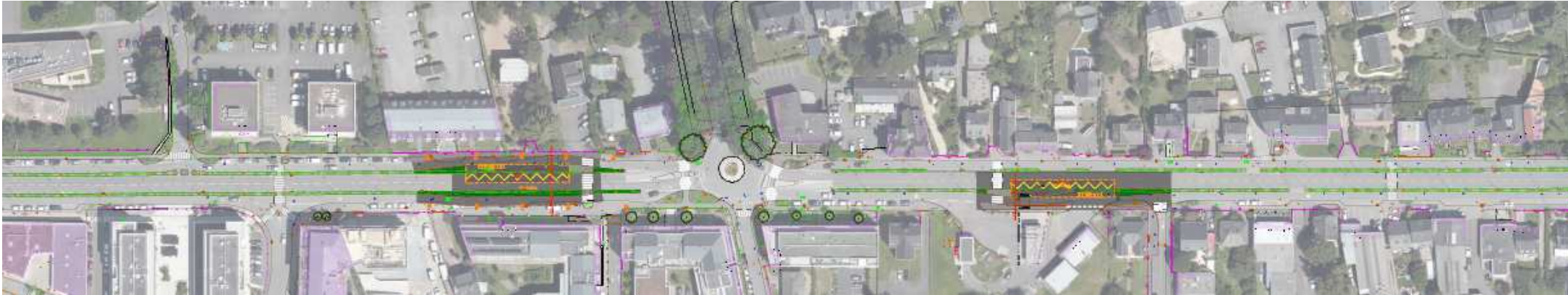


- Création de 2 stations Trambus en amont et en aval du giratoire de Bel-Air, qui ne peuvent être positionnées en vis-à-vis compte tenu des largeurs existantes
- Création de 2 stations en vis-à-vis en amont du giratoire du Taillis
- Création d'une voie dédiée aux transports en commun par « percement » du giratoire du Taillis pour faciliter les flux



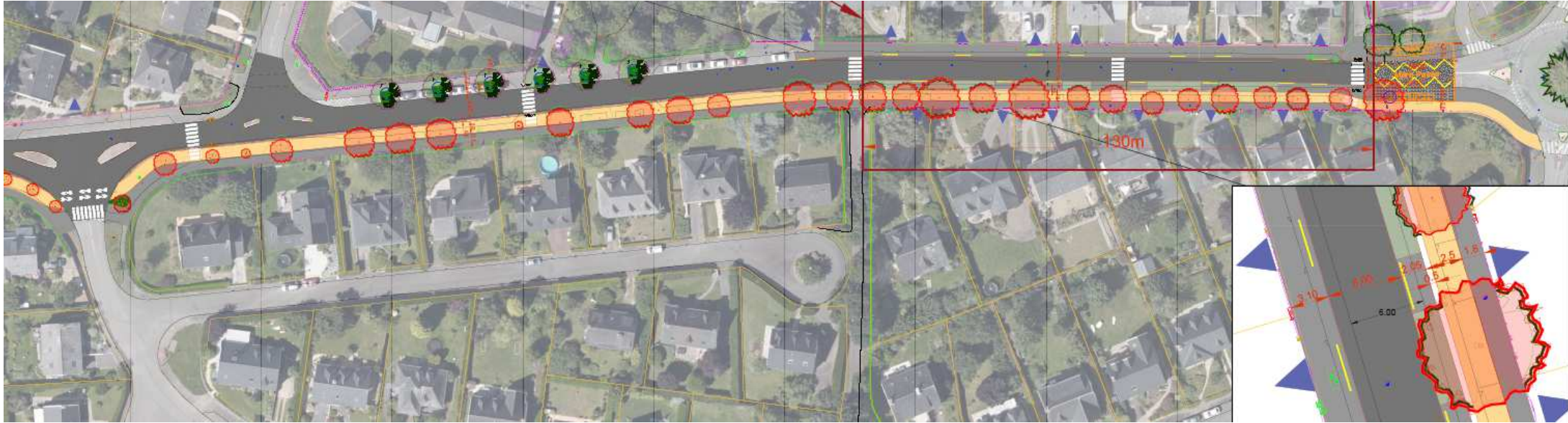


Du giratoire du Taillis au Cours Vilaine





Rue de la Croix Connue partie nord





Rues de Bellevue et de la Métairie

Création de stations
Trambus en vis-à-vis sur
les rues de Bellevue et de
la Métairie

Reprise de chaussée
(structure) sur la rue de
Bellevue

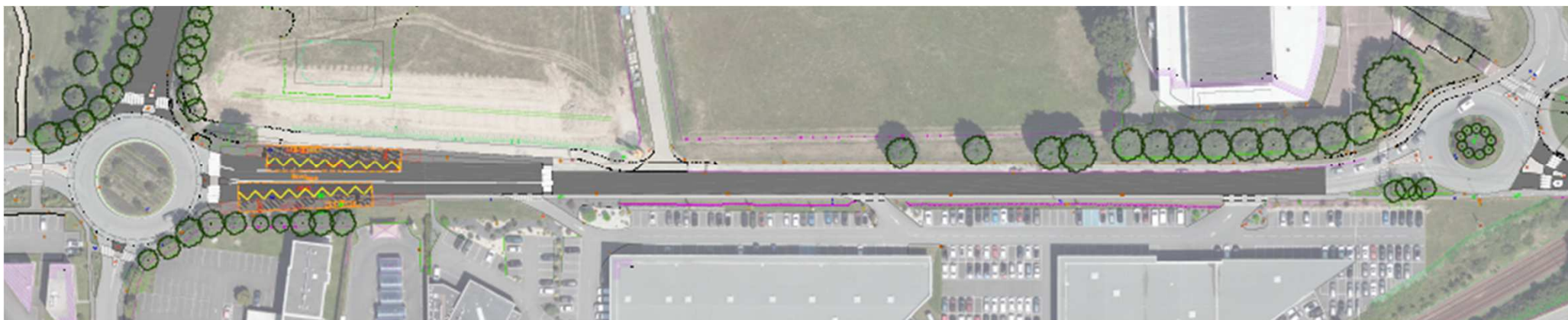




Rues de la Chalotais et de Paris

Création de stations
Trambus en vis-à-vis sur
les rues de la Chalotais et
de Paris

Reprise de chaussée –
(structure) sur une partie
de ces 2 rues





Rue de la Rigourdière



- Création de 2 stations Trambus rue de la Rigourdière entre le giratoire du Centre commercial Carrefour et celui rue de Bragard
- Création au nord d'une voie dédiée aux transports en commun entre les giratoires rue de Bragard et du Haut Grippé sur l'espace vert existant (conservation de la piste cyclable bidirectionnelle et du trottoir et déplacement des candélabres)



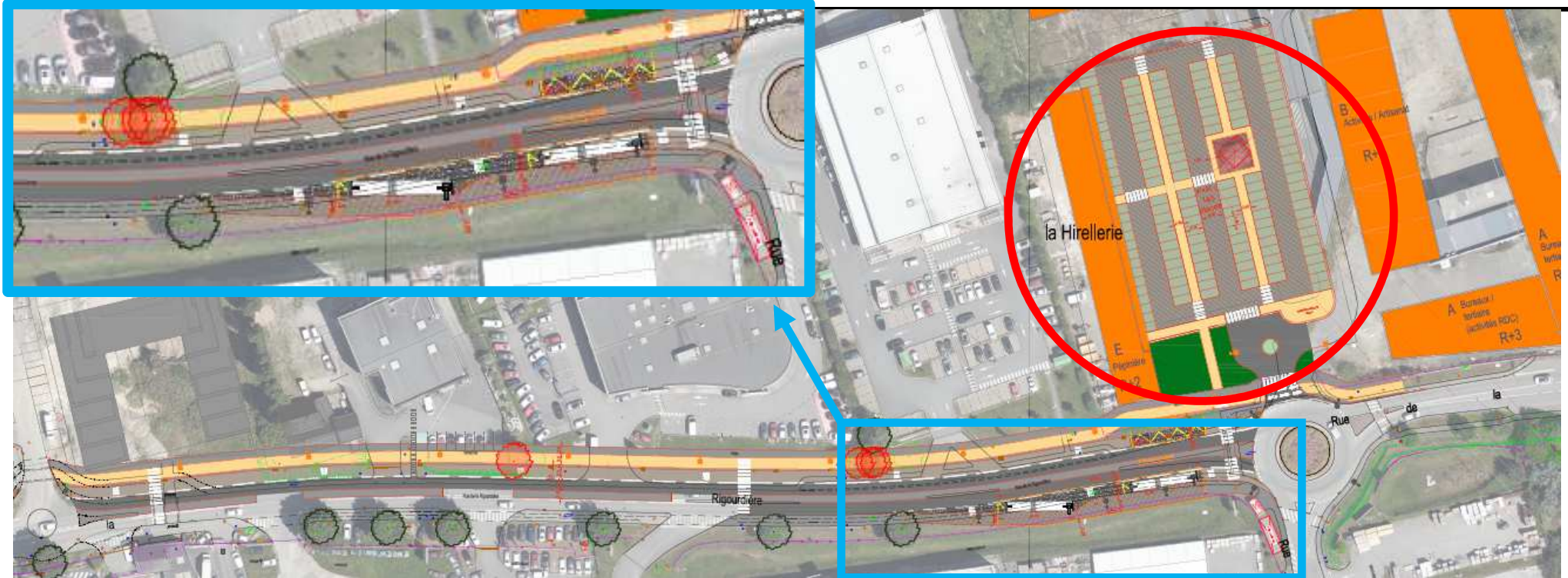


Trambus – T2 Est Cesson-Sévigné

Parc Relais Rigourdière



Rue de la Rigourdière, Terminus et Parc Relais à Champêlé



- Création d'un Parc Relais avec environ 80 places pour la mise en service du Trambus (ce Parc Relais sera à sécuriser pour éviter le stationnement anarchique).
- Création d'un Terminus avec 2 recharges au sud de la rue de la Rigourdière et 1 quai de montée voyageurs au nord
- La voie dédiée aux transports en commun, dessinée au nord de la rue de la Rigourdière, ne pourra pas être créée pour fin 2027 compte tenu des parcelles à acquérir dont les négociations sont en cours



Informations sur le déroulé des travaux

Les travaux vont se dérouler à partir de fin 2025 pour une mise en service fin 2027.

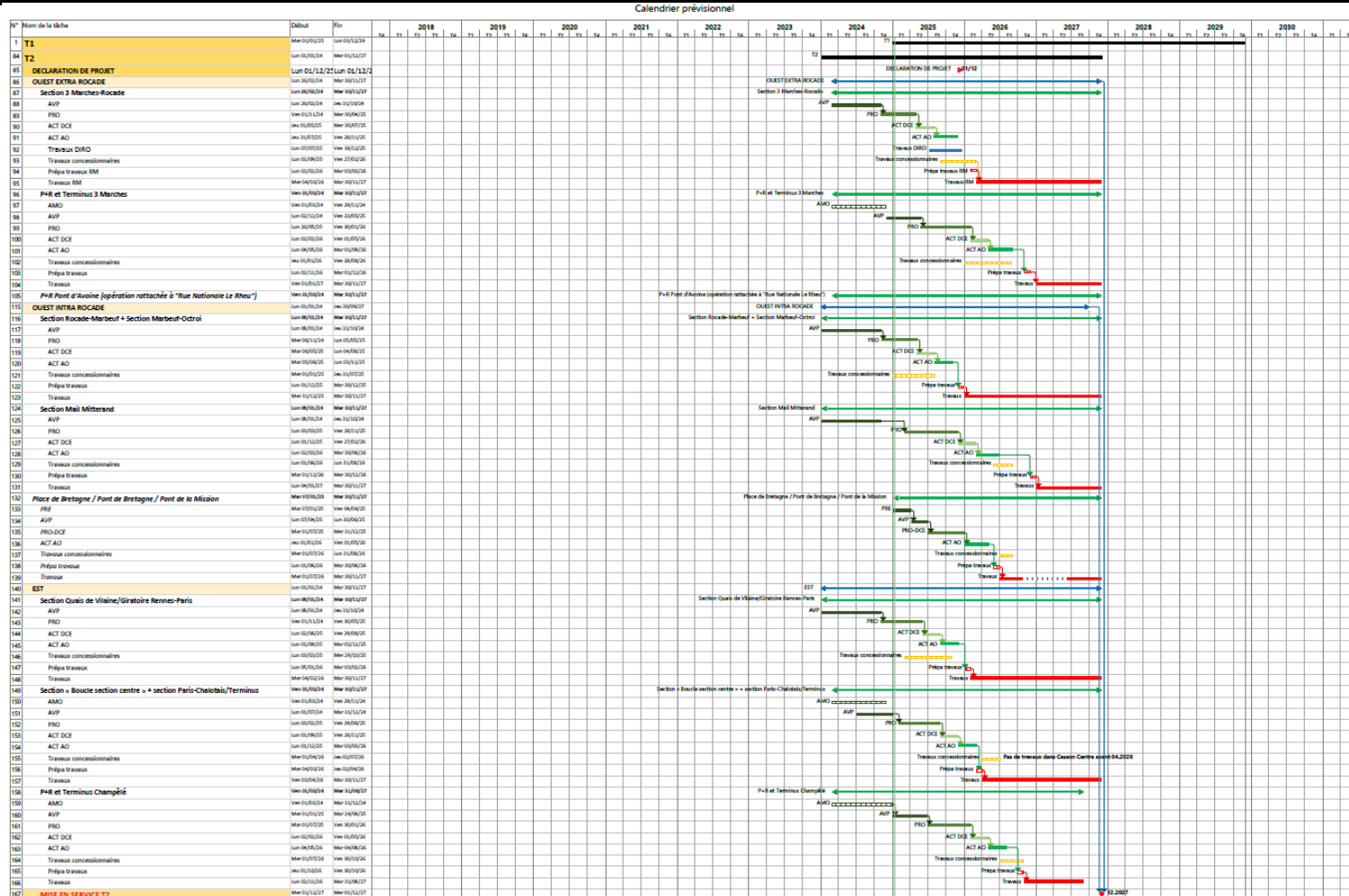
La section Rocade RN136 / boulevard Marbeuf sera la première section à démarrer fin 2025 puis les travaux pour modifier les arrêts de bus existants en station Trambus commenceront en janvier 2026 ainsi que les travaux de création d'une voie bus au nord de la RN24. Les travaux sur la commune de Cesson-Sévigné vont commencer à partir du printemps 2026 puis ce seront ceux pour la création des 2 Terminus et Parc Relais aux deux extrémités de la ligne.

Ainsi courant 2026, toutes les sections seront en travaux au même moment avec des phasages étudiés précisément afin de minimiser l'impact sur les déplacements.

Comme pour tous les travaux, les plannings et phasages seront consultables sur le site dédié aux travaux sur Rennes Métropole <https://travaux.rennesmetropole.fr/> ainsi que sur le site de la Fabrique Citoyenne <https://fabriquecitoyenne.fr/>. La presse écrite relayera également les informations générales et des communications ciblées seront transmises aux riverains et commerçants des secteurs concernés.



Calendrier prévisionnel des travaux



Merci pour votre écoute